

---

**Section I : Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)**  
**OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES (OTR)**

AOI N° 001/2021/OTR/CG/CSG/PRMP

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SCANNER A CONTENEURS ET D'UN SYSTEME DE SURVEILLANCE ELECTRONIQUE DES MARCHANDISES**

1. L'Office Togolais des Recettes (OTR) envisage l'acquisition et l'installation d'un scanner à conteneurs et d'un système de surveillance électronique des marchandises en mode Partenariat Public-Privé (PPP) et à l'intention d'utiliser les fonds collectés sous forme de Droits de Passage au Scanner (DPS) pour effectuer des remboursements du financement réalisé par les fournisseurs retenus au titre du présent Marché de **fourniture et installation d'un scanner à conteneurs et d'un système de surveillance électronique des marchandises**, objet du présent Avis d'Appel d'Offres.
  
2. L'OTR sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles, répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation d'un scanner à conteneurs et d'un système de surveillance électronique des marchandises répartie en deux lots comme suit :
  - **Lot 1** : Fourniture et installation d'un scanner à conteneurs à rayons X, fixe y compris tous les accessoires nécessaires ;
  
  - **Lot 2** : Fourniture et installation d'un système de surveillance électronique des marchandises y compris tous les accessoires nécessaires comprenant :
    - ✓ La fourniture et l'installation d'un système de suivi électronique des marchandises en régime de transit et ;
    - ✓ La fourniture et l'installation d'un système de surveillance vidéo en temps réel 7j/7, 24h/24 des Magasins et Airst de Dédouanement (MAD) au Port de Lomé.

Aucune variante n'est autorisée.

Les délais d'exécution non cumulables sont fixés comme suit :

**Pour le lot 1**, le scanner et ses accessoires seront livrés, installés et mis en service dans un délai maximum de **dix (10) mois** à compter de la date de notification du marché approuvé au Port Autonome de Lomé sur le site de Togo Terminal et au siège de l'OTR ;

**Pour le lot 2**, les équipements seront livrés, installés et les deux systèmes mis en service dans un délai maximum de huit (08) mois à compter de la date de notification du marché approuvé, au Port Autonome de Lomé (sites de départ et MAD), sur les différents sites d'arrivée et au siège de l'OTR.

**NB** : Un candidat peut soumissionner pour l'ensemble des deux (02) lots et en être attributaire s'il remplit les critères de qualification cumulés énoncés dans le Dossier d'Appel d'Offres.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International en mode Partenariat Public-Privé (PPP) tel que défini par le Code des Marchés Publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'OTR**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres en français, de **lundi à vendredi, de 08 h 30 à 11 h 30 mn et de 15 h 00 mn à 17 h 00 mn**, à l'adresse ci-dessous mentionnées :

*Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général,  
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,  
1<sup>er</sup> étage de l'immeuble de l'Institut de Formation Fiscale et Douanière  
de l'OTR, 41, rue des impôts ; BP 20 823 Lomé-Togo, Tél : 22 53 14 82.  
E-mail : : [marches-publics@otr.tg](mailto:marches-publics@otr.tg)*

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- ✓ *avoir exécuté de manière satisfaisante et terminé au moins un (01) marché similaire (Fourniture et installation de scanners à conteneurs et/ou d'un système de surveillance électronique des marchandises) au cours des dix (10) dernières années;*
- ✓ *avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2017, 2018 et 2019) au moins égale à une fois le montant de son offre en francs CFA ;*
- ✓ *fournir la preuve écrite et ferme de capacité financière (disponibilité de liquidité financière) attestant que le soumissionnaire a accès à des facilités de crédits d'un montant permanent équivalent au moins à une fois le montant de son offre en francs CFA ;*
- ✓ *être en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres (DPAO).*

*Voir les Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.*

6. Le Dossier complet d'Appel d'Offres peut être consulté ou retiré à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement s'effectuera en espèces au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, 41, rue des impôts ; 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de l'IFFD. Le Dossier d'appel d'offres sera remis main à main.
7. Les offres devront être déposées à l'adresse suivante :

*Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général,  
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,  
1<sup>er</sup> étage de l'immeuble de l'Institut de Formation Fiscale et Douanière  
de l'OTR, 41, rue des impôts ; BP 20 823 Lomé-Togo, Tél : 22 53 14 82*

au plus tard le **22 JUIN 2021** à 10 h 00 mn TU. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

- 
8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission, d'un montant de :
- Pour le lot 1 : Cent millions (100 000 000) de francs CFA ;
  - Pour le Lot 2 : Quarante millions (40 000 000) de francs CFA.
9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de *cent vingt (120) jours* à compter de la date limite de dépôt des offres fixée au 22 JUIN 2021.
10. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous indiquée, le *même jour du* 22 JUIN 2021 à 10 h 30 mn, à la Salle de réunion de la Personne Responsable des *Marchés Publics, sise au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble de l'Institut de Formation Fiscale et Douanière de l'OTR.*

Lomé, le 05 MAI 2021

Le Commissaire Général

  
Philippe Kokou B. TCHODIE